

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV 00221/96

ENQUETE PRELIMINAIRE

BORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE

N° PIÈCE N° FEUILLET
1

Date des faits : Le 20 août 1996

Lieux des faits : Cours nuit du 10 au 11/08/1996 dans le ciel de la com-
mune de

OBJET :

----RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF----

****OBSERVATION D'UN PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE****

PERSONNE CONCERNEE : R J dt

NUMERO

DESIGNATION DES PIECES

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1 | PROCES-VERBAL D'ENQUETE |
| 2 | PLAN (de T et Relevé sur carte) |
| 3 | PROCES-VERBAL D'AUDITION : R J |

- | | |
|----|--|
| 1 | M. le PREFET |
| 1 | Au Général Cdt la Région Aérienne |
| X2 | A la Direction Générale de la
Gendarmerie Nationale |
| 1 | Archives |

Transmis le : 31/5/88 1996

par

COPIE

signature et cachet

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE N° FEUILLET

C.U. - PV 00221/96

01 1

Nous soussigné : gendarme R L , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme S L , en résidence à

Le vingt huit août mil neuf cent quatre vingt seize, à douze heures et trente
cinq minutes,

Nous trouvant à , au bureau de notre unité,

P R E A M B U L E

Le vingt août mil neuf cent quatre vingt seize, à quinze heures et
vingt minutes, se présente au bureau de notre unité, monsieur R J ,
retraité, demeurant à . Il est accompagné par son épouse.

Cette personne sur les conseils de monsieur P C , Maire de la
commune de ., désire nous informer sur un phénomène qu'il a constaté dans le
ciel au cours de la nuit du 10 au 11 août 1996, vers 00 heure 45'.

E N Q U E T E

Nous avons recueilli la déclaration de monsieur R J .

Dans celle-ci, il nous déclare que revenant de la fête du village de
, le 11 août 1996, vers 00 heure 35', en entrant dans la
cour de sa propriété, il a constaté un phénomène dans le ciel genre 'OVNI'. Il
nous décrit celui-ci : il était de couleur gris-blanc, lumineux avait une forme
ronde de quinze mètres de large pour une épaisseur de 15 centimètres environ.
D'après lui cet objet ou autre se trouvait à 100 mètre environ de sa propriété.
Cela se déplaçait de gauche à droite, mais ne s'éloignait pas et ne s'approchait
pas. Le déplacement était lent et horizontal. Il déclare avoir constaté cela
de 00 heure 45' à 01 heure 20' environ. Il a fait appel à son épouse. Celle-ci
a également constaté ces faits. Lorsqu'ils se sont couchés le phénomène était
toujours présent.

(CF. PIECE N°: 3).

L'enquête effectuée localement n'a mis en évidence, aucun autre
témoignage.

Aucune constatation de ce genre n'a été rapportée à nos services par
des personnes demeurant sur notre circonscription.

-----Au cours de notre enquête, nous avons appris qu'un phénomène aéro-
spatial non identifié a été constaté le premier août mil neuf cent soixante
seize dans le département de , département limitrophe avec celui
de . Un article est paru dans la presse locale, le journal: " " "
du samedi 10 août 1996. Une photocopie de l'article de presse est jointe au pré-
L'enquêteur

Compagnie #

Unité :

BT

C.U. - PV 00221/96

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE N° FEUILLET

01

2

sent procès-verbal (CF. PIECE N°: 1)

Dans celui-ci il y est mentionné que les membres du conseil municipal de la commune de , ont constaté un phénomène aérospatial non identifié.

La commune de , est distante de huit kilomètres environ au Nord de la commune de .

-----Monsieur R J a constaté ce phénomène en regardant vers le SUD, en direction de , cette commune est distante de quinze kilomètres environ de . (VOIR PLANS - PIECE N°: 2).

-----La nuit de la constatation de ce phénomène la discothèque implantée à en bordure du CD. , était en fonctionnement (Renseignement recueilli auprès de la brigade de Gendarmerie de).

Cette discothèque est équipée d'un projecteur 'LASER' installé sur le toit et celui-ci balaye le ciel lentement par un mouvement oscillant.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

Mentionnons que la nuit du 10 au 11 Août 1996, le ciel était étoilé il n'y avait pas de vent et le temps était clair, la température fraîche.

C L O T U R E

Il est possible que le phénomène constaté par monsieur R J , dans la nuit du 10 au 11 Août 1996, soit le fait du 'LASER' de la discothèque le ' de . Il s'avère que lorsque les époux R se sont couchés le phénomène se trouvait toujours en place et le déplacement de celui-ci était toujours le même.

Par ailleurs, la lueur émise par le faisceau "LASER" a déjà été remarqué par des patrouilles nocturnes de notre unité, à partir de la zone considérée. Néanmoins, il s'agit d'une lueur mobile, se déplaçant lentement par oscillations.

Fait et clos à , le 29 Août 1996

Les Enquêteurs

ACTUALITES

BIZARRE

Quel OVNI a traversé la



it, vers 21 heures, un objet non identifié a traversé le ciel de [nom] approximativement dans une direction nord-ouest/sud-est. Il a disparu aussi brusquement qu'il est apparu, ne laissant aucune trace au sol, pas plus que sur les écrans radars des contrôles aériens civils et militaires.

d'une sorte de queue, a survolé le département de [nom], puis la [nom] dans sa partie ouest, enfin le Nord de la [nom] où il a disparu. D'après les nombreuses observations recueillies, l'objet évoluait parallèlement au sol à une altitude estimée à une centaine de mètres. Par contre, les témoignages di-

vergent quant à sa direction. Repéré d'abord à [nom] avec un cap ouest-est, il arrive en [nom] suivant cette direction, puis aurait brusquement pris un virage à 90°, probablement à hauteur de [nom] pour adopter un cap nord-ouest/sud-ouest. L'OVNI est repéré à [nom], puis à [nom] enfin par des employés de la base de [nom]. Fait curieux, ces observations situées pour certaines à plus d'une centaine de kilomètres de distance, ont été effectuées à quelques minutes d'intervalle, ce qui voudrait dire que l'OVNI avançait à grande vitesse.

"Je l'ai vu six ou sept secondes, c'était comme une grosse étoile filante aux couleurs de l'arc-en-ciel". Une habitante de [nom] (ouest de [nom]) a vu l'OVNI passer au-dessus de la ville "très vite, suivi d'une sorte de traînée, se dirigeant vers le sud-ouest". Enfin, toujours plus au sud, un agriculteur de [nom] près d' [nom] a fait à peu près la même constatation "ça avançait à l'horizontale, ça c'est éteint en direction du sud". Vers le sud, c'est à dire en [nom] où l'objet est vu une dernière fois à [nom] une bien jolie destination.

Des témoignages irréfutables

Si du côté des bases aériennes et des contrôles aériens "rien n'est à signaler", ce qui peut s'expliquer si l'objet de relativement petite taille volait à très basse altitude, par contre au sol, les observations ont été réalisées par dizaines.

A [nom] une partie du conseil municipal qui se trouvait dehors pour une explication sur le terrain, a vu passer l'OVNI. M. D [nom] pompier à [nom] se promenait avec sa fille : "On aurait dit qu'il venait de [nom] (HDLR) au sud-ouest de [nom].

C'était jaune et vert, à peu près à une centaine de mètres de hauteur, ça filait au sol avec un bourdonnement. Il a disparu d'un seul coup. "A la même heure, 21 h 15, deux habitantes de [nom] décrivent le passage de "quelque chose ressemblant à un têtard, passant au-dessus du bois pour disparaître à l'horizon. Il avait comme un long fuselage aux multiples couleurs où le vert fluorescent dominait".

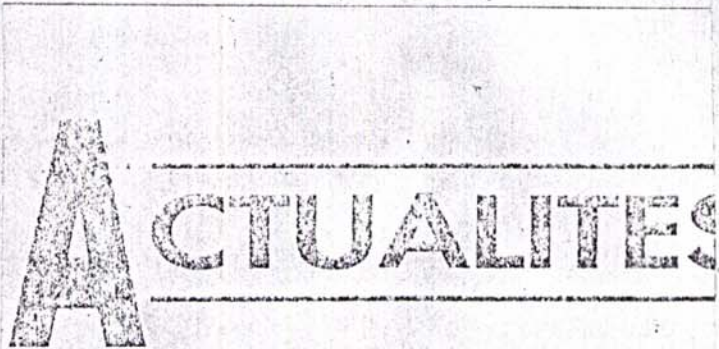
D'autres observateurs à [nom] constatèrent le même phénomène à la même heure, filant vers le sud. L'OVNI est également aperçu par des vacanciers au camping de [nom]. L'un d'eux, un [nom], estime que l'engin venait du nord en direction du sud :

A suivie...

Plusieurs explications ont été avancées. Celles de l'avion ou le ballon étant écartées puisque les radars civils et militaires n'ont rien enregistré et que la course de l'OVNI ne correspond à aucune route aérienne, celle de la météorite paraît peu plausible, dans la mesure où ces pierres célestes tombent de haut en bas, et ne se promènent pas à basse altitude pendant des dizaines de kilomètres, qui plus est, en changeant de cap. Un missile ? Pourquoi pas. Mais l'armée n'a rien signalé. Reste l'hypothèse toujours séduisante de la soucoupe volante, mais là on aborde le domaine de l'irrationnel.

Et puisque mystère il y a, nous vous livrons le témoignage étrange de ce couple de [nom]

sur la vision qu'ils ont eue mercredi 6 août à 5 h 30 du matin : "Nous regardions en direction de l'est, lorsque nous avons aperçu un très gros ballon, comme fixé au dessus du lac [nom], bien plus brillant que la Lune. Le ballon c'est scindé en trois pour faire un triangle, puis les boules se sont alignées pour former comme une aile d'avion et se reformer ensuite en boule. Le phénomène a duré dix minutes. Ça ne ressemblait à rien de connu, c'était parfaitement immobile".



Quel OVNI

Jeu

Il est à croire que tous les témoignages sont nombreux et concordants : vers 21 h 45, un objet, de forme ovoïde suivie

Compagnie :

Unité :

BT

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

03

1

C. U. - PV 00221/96

Nous soussigné : gendarmes R L & S L , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

R J , 67 ans,
né le à
demeurant

marié, Retraité, nationalité française,

qui déclare le vingt août mil neuf cent quatre vingt seize
à quinze heures et vingt huit minutes:"-----

""""Le 11 Août 1996, je rentrais à mon domicile, il était environ 00 heures 45'.
Je revenais de avec mon véhicule. J'ai remarqué en
rentrant dans ma cour un phénomène étrange."-----

""""En effet dans le ciel qui était étoilé, j'ai remarqué une lueur de couleur
blanc-gris qui se trouvait à une distance de 150 mètres environ perpendiculai-
rement aux champs qui sont à l'arrière de mon verger, en direction du Sud vers
distant de 15 kilomètres environ."-----

""""Ce phénomène pouvait avoir un diamètre d'environ 15 mètres et d'une
épaisseur de 10 à 15 centimètres. Pour ces dimensions, c'est difficile à
préciser. Cela se déplaçait de gauche à droite, lentement, mais pas de haut en
bas. Cette chose ne venait pas vers mon domicile."-----

""""J'ai constaté ce phénomène durant une petite demi-heure. Ensuite j'ai
réveillé mon épouse afin qu'elle vienne voir. Elle aussi a constaté les mêmes
faits. Nous avons regardé ensemble encore environ un quart d'heure. Ensuite nous
sommes allés nous coucher."-----

""""Je précise lorsque mon épouse et moi-même sommes rentrés dans la maison, le
phénomène existait toujours. Je n'ai pas remarqué ce phénomène depuis ni aupa-
ravant. Le lendemain j'en ai parlé au Maire qui m'a dit que j'aurai dû le lui
dire la nuit même des faits, comme cela il aurait pu filmer ce phénomène. Moi je
n'ai pas pensé à cela et je n'ai pas pris de photographie non plus."-----

""""A ma connaissance aucune personne de la commune n'a remarqué ce phénomène
et personne ne m'a parlé d'un fait identique."-----

""""Sur les conseils du Maire je suis venu à votre brigade afin de vous
relater ces faits."-----

A , le vingt août mil neuf cent quatre vingt seize, à ---
quinze heures et quarante cinq minutes,

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur

GENDARMERIE NATIONALE

Groupement de
Compagnie de
BRIGADE DE

P L A N

A F F A I R E

PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE (O.V.N.I)

PERSONNE CONCERNEE

R _____ , J demeurant à

R E F R E N C E

PROCES-VERBAL N°: 2 2 1 / 9 6 du 20/08/1996

P I E C E N ° : 0 2